

Église 29 — Suite des travaux

**Rencontre des Groupes de pilotage par
région du 4 mai 2026**

Ordre du jour

- 1. Accueil et méditation**
- 2. Echancier**
- 3. Présentation chef de projet**
- 4. Programme constitutif 2^{ème} étape**
- 5. Fiançailles**
- 6. Exceptions demandées**
- 7. Régions en pourparlers**
- 8. Moyens à disposition**



Méditation



Parole à Laurent Curchod

Auteur du guide des fusions

- **Chef de projet dès le 1^{er} mai 2026**
- **laurent.curchod@eerv.ch**
- **079 629 30 73**



Décision 1a : votée à la majorité évidente

Le Synode prend acte des résultats de la première consultation de l'automne 2025

Décision 1b : votée à la majorité évidente

Dans le cadre des premières consultations de l'automne 2025 le Synode donne la possibilité de mettre en place des fiançailles pour les paroisses qui le souhaitent

Décision 2 : votée à la majorité évidente

Le Synode prend acte de ce que le Conseil synodal poursuit les travaux dans les lieux où un régime d'exception ou une nouvelle consultation se révèlent nécessaires. En cas de besoin, il peut mettre à disposition des ressources en termes d'accompagnement au changement

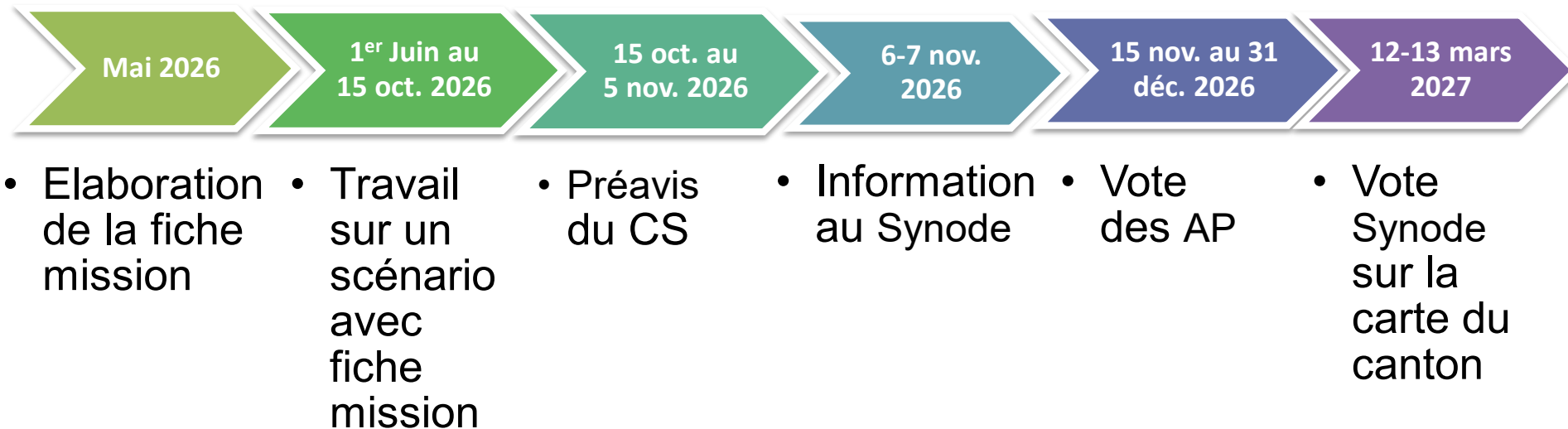
Décision 3 : votée à la majorité évidente

Le Conseil synodal présentera en automne 2026 un rapport intermédiaire et au premier Synode de 2027 un rapport sur l'état des lieux des fusions.



Echéancier

Échéances de mise en place d'un scénario d'ici au Synode des 12-13 mars 2027 avec vote sur la carte du canton:



Délivrables attendus

- ❑ 1^{er} juin 2026 Programme constitutif 2^{ème} étape, volet mission
- ❑ 15 octobre 2026 Scénario finalisé
- ❑ 5 novembre Scénario avec préavis du CS pour vote des AP
- ❑ 4 janvier 2027 Résultat du vote des AP
- ❑ 15 janvier 2027 Rapport du Conseil synodal
- ❑ 12-13 mars 2027 Décision du Synode quant à la carte du canton



Définition de la paroisse par le Synode



Les éléments constitutifs de chaque paroisse sont :

- Célébrer, proclamer, incarner l'Évangile et témoigner de celui-ci dans les 4 domaines de la mission ;
- Être au service de toute la population du Canton de Vaud ;
- Rassembler le peuple de l'Église dans la proximité ;
- Œuvrer au développement et à la vie communautaires.



Le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le programme de la paroisse est le suivant :

Thématiques	Critères		
Communauté de personnes	Population générale	Région rurale	Minimum 12'500
		Région mixte	Minimum 29'470
[Chiffres 2023 à adapter à l'évolution démographique.]	En moyenne Minimum 28'210	Région urbaine	Minimum 57'960
	Population protestante	Densité faible	Minimum 4'200
	En moyenne Minimum 5'792	Densité moyenne	Minimum 5'300
		Densité forte	Minimum 9'640
	Variété des profils de paroissiens en termes de fréquentation et d'engagement.	Veiller à respecter les différents types d'engagements	Paroissiens irréguliers (présence environ 4 fois par année) ; Paroissiens réguliers (présence environ 1 fois par mois) ; Laïques engagés (présence active dans des groupes, événements, etc.) ; Laïques responsables (présence active dans postes de responsable)
	Variété des profils de paroissiens en termes de fréquentation et d'engagement.	Veiller à respecter les différents types d'engagements	Paroissiens irréguliers (présence environ 4 fois par année) ; Paroissiens réguliers (présence environ 1 fois par mois) ; Laïques engagés (présence active dans des groupes, événements, etc.) ; Laïques responsables (présence active dans postes de responsable)
Géographie	Proximité	Territoire proche	Ce territoire est une zone déterminée sur le Canton
		Surface de territoire	Tenir compte du temps de déplacement et des transports publics
	Liens avec la société	Territoire communal	Tenir compte des communes actuelles
		Cercle scolaire	Tenir compte des lieux de scolarisation ;
	Lieu de rassemblement de la société	Tenir compte des lieux centraux de regroupement	
4 domaines de la mission	Activités variées dans chaque domaine de la mission	Ve communautaire et cultuelle (VCC)	Cultes, prières, groupes partages, diversité des cultes, etc. Sacraments et Actes ecclésiastiques
		Formation et accompagnement (FA)	Familles, jeunesse, enfance, groupes bibliques, catéchèse d'adultes, etc.
		Santé et solidarité (SaS)	Auprès : visites, précarité, migration, solitude ; Au loin : terre nouvelle ; Avec la création ;
		Communication et dialogue (CD)	Visibilité : journaux, internet, réseaux sociaux Œcuménisme : projets, cultes, prières, etc. Liens avec les communes : présence aux fêtes, projets communs, etc.
	Pourcentage des professionnels attribués à chaque domaine de la mission	VCC FA SaS CD	Répartition des pourcentages clairement établis.
	Développement et durabilité	Activités en lien avec des tranches d'âges	Familles
Jeunesse			Avoir au moins une activité intergénérationnelle rassemblant la communauté.
Jeunes adultes (20-35 ans)			
Adultes (35-65 ans)			
Retraités (65-75 ans)			
Atinés (75-105 ans)			
Activités en lien avec différentes populations selon l'ancrage sociologique	Type de population, Traditionnelle, Urbaine, Ouvrière, Migrantie, etc.	Importance de cibler différents publics en fonction des activités	
	Entités ecclésiastiques	Encourager le développement d'activités diversifiées et l'émergence d'entités ecclésiastiques	
Innovation :		Explorer des manières alternatives pour répondre à des besoins spirituels actuels.	
Ressources	Finances	Avoir un budget qui soutient le programme paroissial, tenir la comptabilité et présenter les comptes annuels	Avoir un plan comptable validé par l'Office des finances Un responsable de la comptabilité
	Ressources humaines	Gérer l'équipe ministérielle dans le cadre de l'organisation de la mission attribuée à la paroisse	Organisation et liens adéquats (avec le répondant RH et les services)
	Églises et salles paroissiales	Avoir un plan d'utilisation des églises à communiquer aux partenaires.	Une à deux églises centrales ;
Organes	Structures de la paroisses	Des organes propres à la paroisse	Un conseil paroissial d'au minimum 5 membres, avec un président, un vice-président et un trésorier. Nombre de laïcs supérieur à celui des ministres. Une assemblée paroissiale avec un bureau d'assemblée avec un président, un vice-président et un secrétaire.
		Des liens organiques avec les entités ecclésiastiques	Présence ponctuelle d'un membre du Conseil paroissial dans le comité ou présence ponctuelle d'un membre du comité dans le Conseil paroissial.
	Liens institutionnels internes		Adhérer aux principes constitutifs de l'EERV Lien avec le programme de législature Liens avec les offices et les services
	Liens externes		Communes (conventions, liens avec les autorités, etc.) Œcuménisme et Société (Liens avec les autres autorités d'Églises, liens avec les sociétés locales, etc.)

Le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le programme paroissial

Pour les paroisses dont le programme ne respecte pas le cadre institutionnel et ne peut ainsi pas être validé par le Conseil synodal, ce dernier saisira le Synode des points problématiques et de la possibilité de bénéficier d'un régime d'exception.



Programme constitutif 2^{ème} étape, paroisses

- Outil de mise en place du cadre institutionnel dans les futures paroisses
- 2 volets:
 - volet mission, fiche mission avec critères minimaux par domaine de la mission
 - volet institutionnel, guide des fusions



Programme constitutif 2^{ème} étape, pôles

- Poursuite de la définition du pôle
- Éléments constitutifs
- Cadre institutionnel
- Décisions du Synode de juin 2026



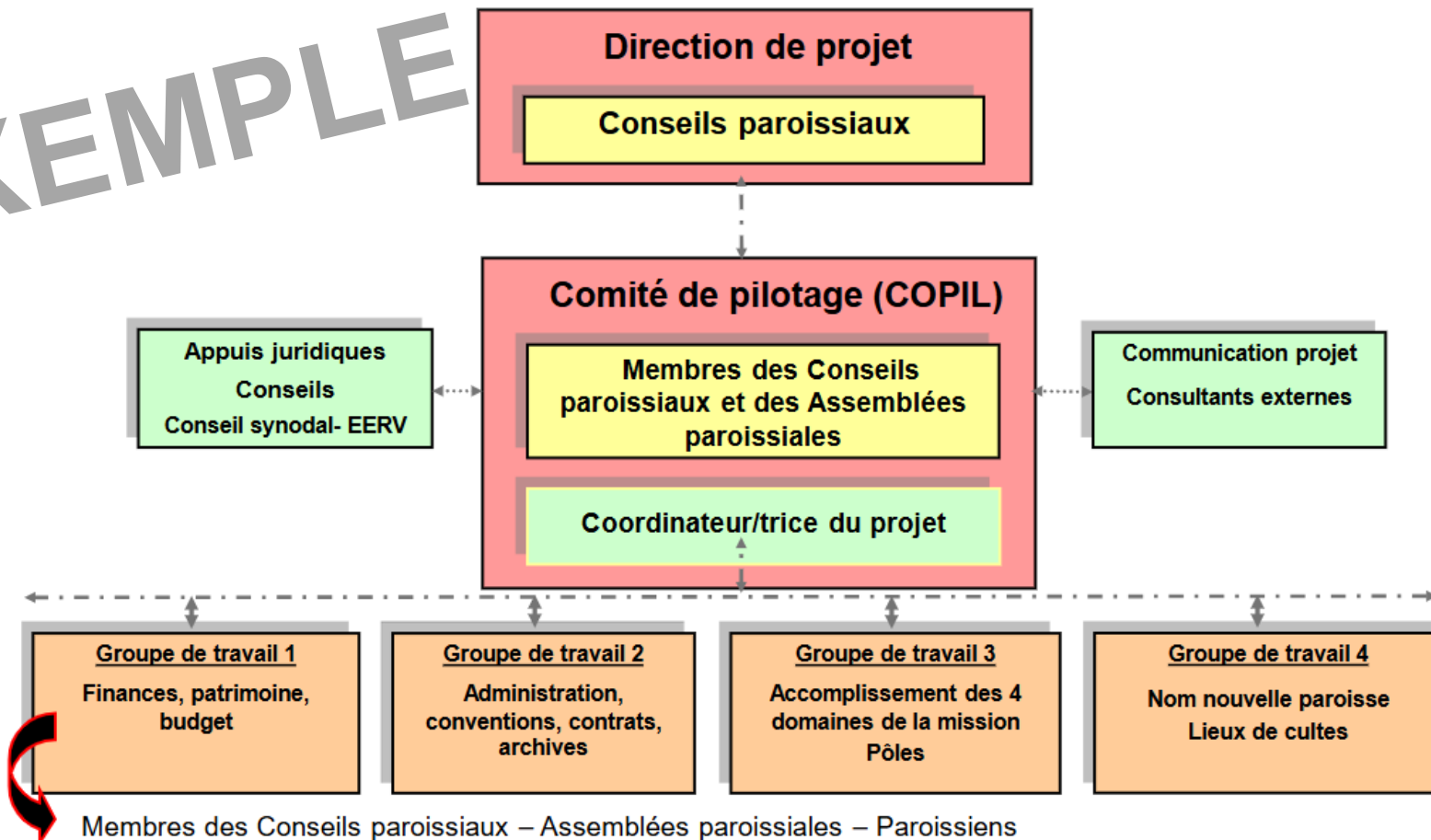
Les Fiançailles

1. Identification de **paroisses pilotes** par le CS (selon consultation et avis du groupe de pilotage cantonal)
2. **Rencontres** : Chef de projet + coordinateur + représentants des paroisses concernées
3. Constitution d'un **comité de pilotage** et de **groupes de travail**
 - ✓ Cahiers des charges des groupes de travail
4. Travaux sur **programme constitutif à deux volets**:
 - ✓ Volet 1: quatre domaines de la mission (fiche missions)
 - ✓ Volet 2: construction institutionnelle (guide des fusions)




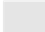


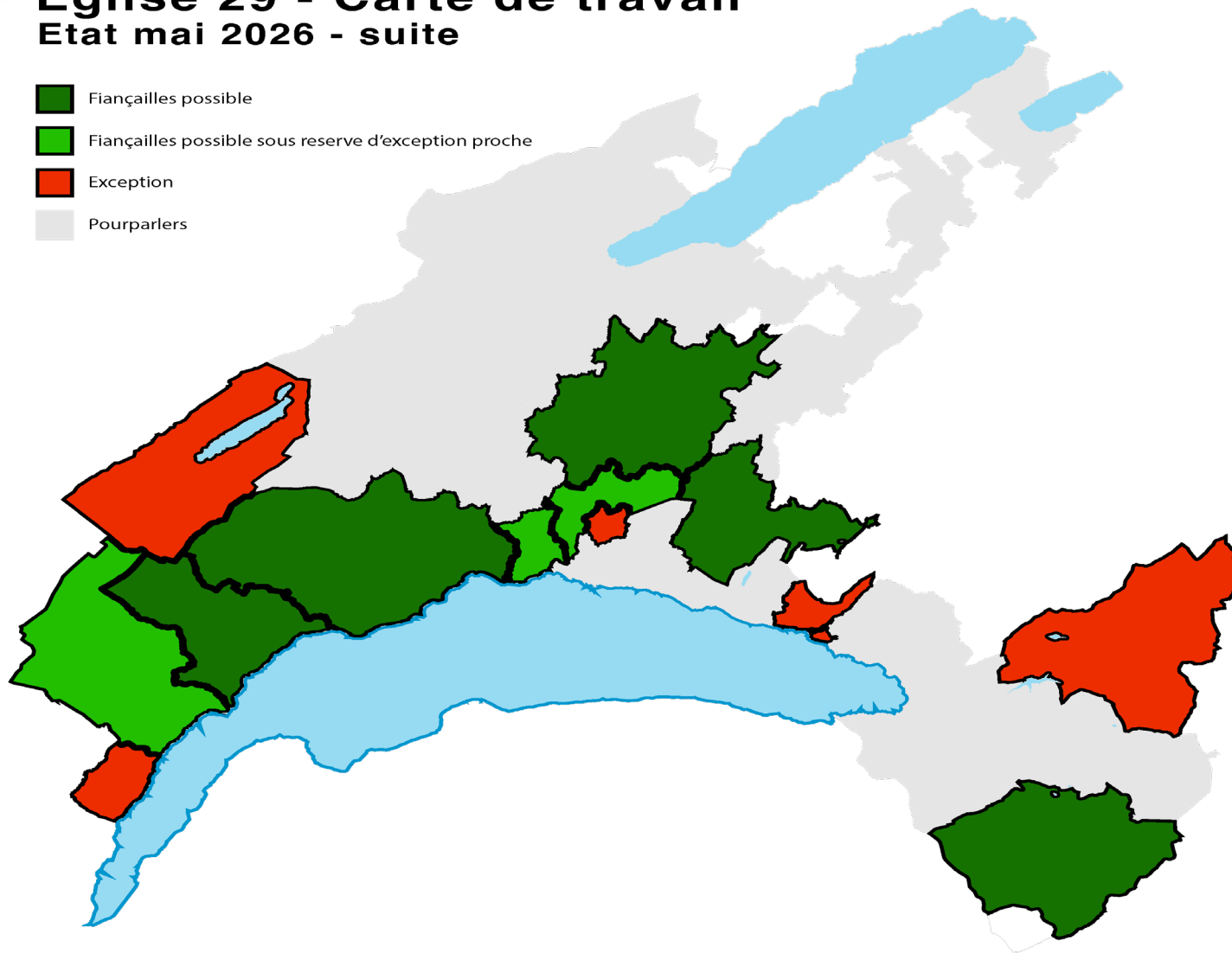
Organigramme type – Projet d'étude de fusion de paroisses

EXEMPLE



Eglise 29 - Carte de travail Etat mai 2026 - suite

-  Fiançailles possible
-  Fiançailles possible sous réserve d'exception proche
-  Exception
-  Pourparlers



5 Paroisses identifiées par le CS

Région 1: Paroisse de l'Est

Région 2: Paroisse Morges - Aubonne sur toute la région

Région 5: Paroisse du Gros-de-Vaud

Régions 8 et 9: Paroisse de la Haute Broye




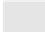
Région 11: Paroisse Ollon-Villars-les Avançons

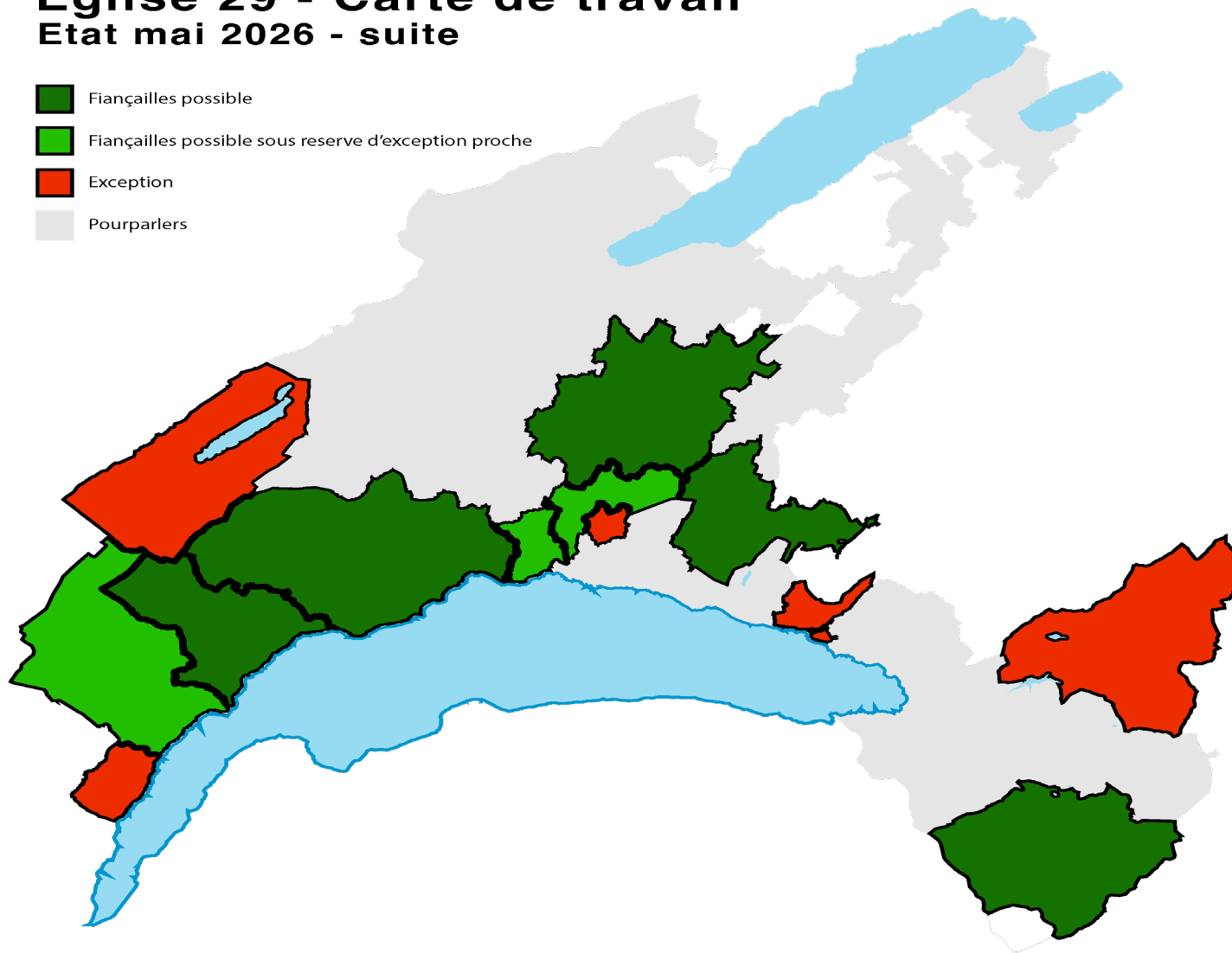


- 1. Identification des régions par le CS (selon consultation)**
- 2. Rencontre : Chef de projet + CS (selon les régions) + coordinateur + président GPR**
- 3. Analyse de la situation**
 - Pourquoi pas les 2/3
 - Contraintes spécifiques en lien avec le territoire
 - Conditions pour mettre en place un scénario viable
- 4. Affiner les résultats de la consultation 1 avec un scénario en tenant compte du cadre institutionnel et de la fiche des 4 domaines de la mission**
- 5. Préavis du Conseil synodal**
- 6. Vote à la majorité par les Assemblées de paroisse sur 1 scénario (automne 2026)**



Eglise 29 - Carte de travail Etat mai 2026 - suite

-  Fiançailles possible
-  Fiançailles possible sous réserve d'exception proche
-  Exception
-  Pourparlers



Régions et sous régions en pourparlers

Régions 4

Sous - Région 5

Région 6

Région 7

Région 8

Région 9

Sous - Région 11

+ les régions avec des exceptions




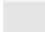


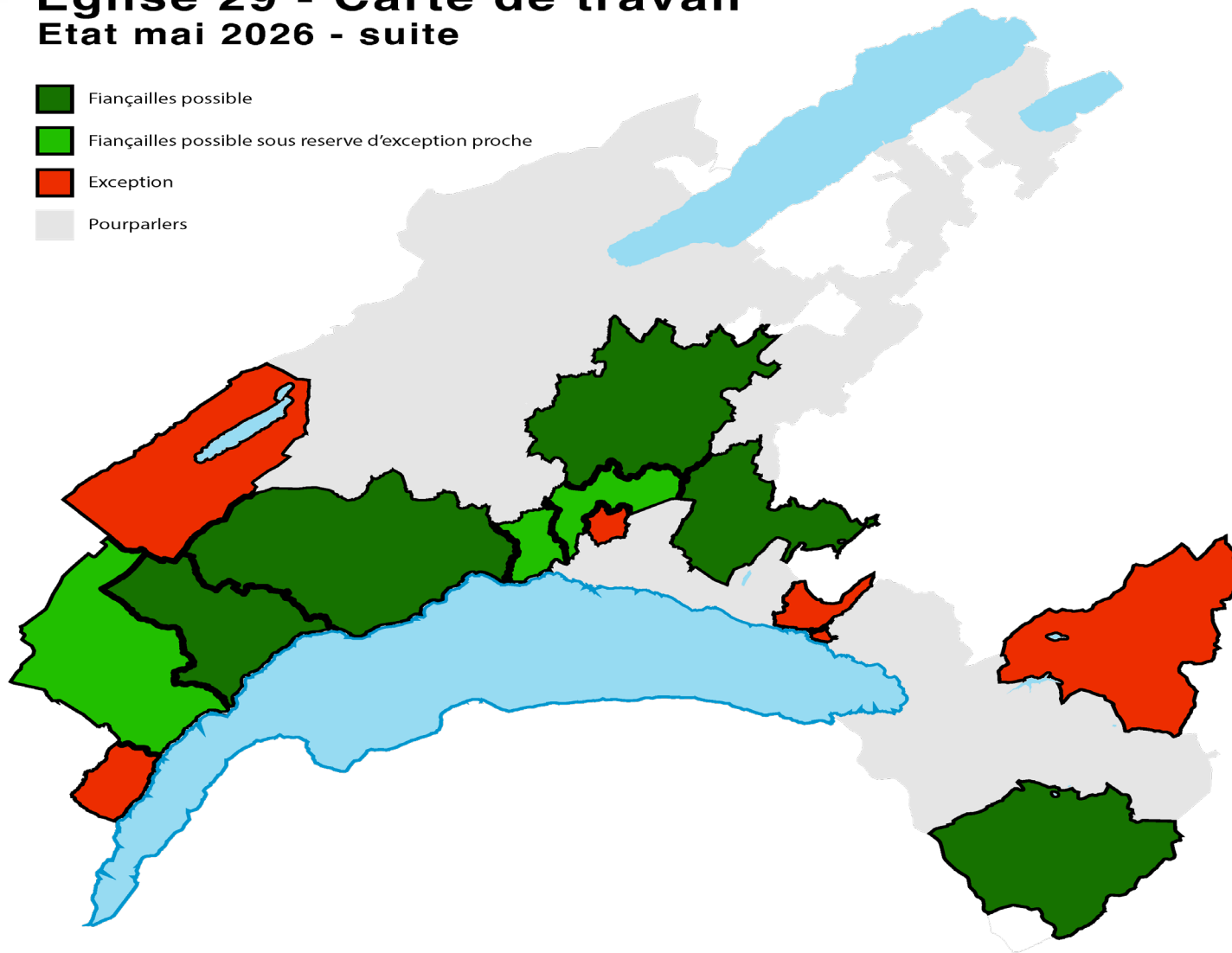
Les exceptions demandées

- 1. Identification des lieux par le CS (selon consultation)**
- 2. Rencontre** : 1mbre CS +Chef de projet + coordinateur + représentants des paroisses
- 3. Analyse de la situation**
 - Quels motifs? identitaires / géographiques /dynamique actuelle
 - Conséquences (mission, dotation, structure) en tenant compte du cadre institutionnel et de la fiche des 4 domaines de la mission
- 4. Scénario maintenant ou pas la demande d'exception en tenant compte du cadre institutionnel et de la fiche des 4 domaines de la mission**
- 5. Préavis du Conseil synodal**
- 6. Vote à la majorité par les Assemblées de paroisse sur 1 scénario (automne 2026)**



Eglise 29 - Carte de travail Etat mai 2026 - suite

-  Fiançailles possible
-  Fiançailles possible sous réserve d'exception proche
-  Exception
-  Pourparlers



Paroisses identifiées suite à la consultation:

- Terre Sainte (R1)
- Le Mont-sur-Lausanne (R3)
- La Vallée de Joux (R6)
- La Menthue (R7)
- Vevey (R10)
- Corsier chardonne (R10)
- Blonay La Tour-de-Peilz (R10)
- Le Pays d'Enhaut (R10)



Moyens à disposition des GPR/paroisses

- 1. Chef de projet**
- 2. Services et Offices**
- 3. Conseil synodal**
- 4. Guide des fusions**
- 5. Fiche programme constitutif 2^{ème} étape**



Prochaines étapes

- **Agender les différentes rencontres**
- **Bilatérales avec les PLA sur la question des pôles**



Merci de votre attention !